



## **CAPA Grand Second Degré**

**Lundi 6 mars 2024**

Madame la Directrice des Ressources Humaines, Mesdames et Messieurs les commissaires paritaires,

Pour commencer, le SGEN-CFDT de Versailles aimerait remercier l'École Académique de Formation Continue pour les documents transmis, de plus en plus précis au fil des années.

La réforme Darmanin, avec sa déclinaison académique, reste un indéniable recul pour les collègues qui ne peuvent faire un recours qu'après le troisième refus sur les congés formation. La variabilité du calendrier et des règles de la CAPA n'aide pas non plus les collègues à anticiper les évolutions de leur parcours professionnels. C'est pourtant un facteur d'attractivité et de fidélisation des agents.

La formation continue reste pour nous un parent pauvre des politiques de gestion des ressources humaines, même si nous remarquons les efforts faits par l'académie. Mais il faut encore attendre parfois plusieurs années pour obtenir satisfaction dans sa demande de congé formation.

Concernant le groupe 1, la préparation des concours internes reste l'un des seuls moyens d'évolution professionnelle pour les agents, mais on peut tout de même questionner l'immense place prise par l'agrégation interne, qui reste un concours conçu pour les agents en activité. Nombreux sont d'ailleurs les candidats à l'obtenir sans congé formation.

Concernant le Compte Personnel de Formation, nous manquons de visibilité sur sa mobilisation, qui reste très restrictive en comparaison avec le privé. L'impossibilité de passer le permis de conduire avec le CPF fonction publique reste incompréhensible.

Mais j'aimerais revenir plus longuement sur l'actualité et l'imbricatio autour du retrait *des* parts de PACTE, et des velléités assumées de faire de même avec les HSE et IMP restantes,

dans les établissements. Le SGEN-CFDT reste très opposée au PACTE, pour autant un retrait en cours d'année est de nature à générer de la désorganisation et ce changement de calendrier *et* modalités de gestion est méprisant pour tous les personnels qui s'engagent auprès de leur institution.

Mais que dire de l'épisode de la semaine dernière sur les HSE ?

Pour les personnels de direction, être prévenu du jour au lendemain, du gel d'ASIE, c'est nier leur travail et leur rôle de pilotage qui est le leur. Car piloter un établissement, c'est aussi anticiper l'usage des enveloppes allouées par le rectorat notamment. Cela complexifie le travail des cadres qui doivent déjà essayer *avec leurs* équipes les plâtres des nombreuses réformes précipitées et un calendrier de plus en plus resserré. La loyauté implique un engagement mutuel dont le ministère et le rectorat ne peuvent se dédire.

Cette politique à la petite semaine est également *bien sûr* inquiétante et méprisante pour les enseignants, les parents d'élèves et bien sûr les élèves. Avec cette logique, certains dispositifs pouvaient s'arrêter du jour au lendemain, je pense notamment à la préparation aux examens ou au tutorat, essentiels à la réduction des inégalités, si chère pourtant à notre ministre et à notre gouvernement, à les entendre.

Le changement de cap du 1er mai est bienvenu, mais la confiance est durablement très entamée et les personnels dont le travail et les missions ont été tenus pour quantité négligeable restent abasourdis et scandalisés. Cet épisode va laisser des traces. Le service public d'éducation et les personnels qui le font vivre méritent mieux que ce pilotage erratique, l'œil sur le porte-monnaie.

Merci